

Glossaire:Indice de niveau de prix (INP)

Un **indice de niveau de prix**, ou **INP**, renseigne sur le niveau des prix d'un pays donné par rapport à un autre (ou à un ensemble de pays tel que l'UE). Il est obtenu en divisant les [parités de pouvoir d'achat](#) par le [taux de change](#) nominal en vigueur.

Un pays dont l'indice de niveau de prix sera supérieur à 100 sera considéré comme relativement cher par rapport à son point de comparaison (l'ensemble de l'UE, par exemple). Un pays dont l'indice de niveau de prix sera inférieur à 100 sera, au contraire, considéré comme relativement bon marché.

Les indices de prix n'offrent pas, à strictement parler, un instrument de classement des pays. Ils se contentent en fait de donner une indication quant à l'ordre de grandeur dans lequel se situe le niveau des prix dans un pays donné par rapport aux autres pays. Le degré d'incertitude associé aux données de base sur les prix et aux méthodes d'établissement des PPA (parités de pouvoir d'achat) peut, dans ce cas, expliquer à lui seul de légères différences entre les INP, qui ne peuvent dès lors être jugées significatives ni sur le plan statistique, ni sur le plan économique.

Concepts apparentés

- [Taux de change](#)
- [Parités de pouvoir d'achat](#)